

Rapport IGESR sur les RASED : adapter leurs missions à l'école inclusive et au Grenelle du ministre

En février 2021, l'IGESR (inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche) a publié un rapport sur l'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets des RASED. Celui-ci a pour objectif de faire un état des lieux des modalités d'intervention des RASED et proposer des modifications...

Co-intervention et conseils aux collègues : une prochaine circulaire pour redéfinir les missions et la place des RASED

« Une nouvelle circulaire ministérielle devrait permettre de formaliser (...) la manière dont l'action des RASED est appelée à évoluer (...) pour s'inscrire précisément, en parfaite cohérence, de manière systémique, complémentaire et souple dans l'ensemble des modalités d'accompagnement des élèves présentant des signes de vulnérabilité. »

Les préconisations du rapport s'inscrivent dans le cadre de la politique ministérielle d'accompagnement des personnels à tous les niveaux avec la mise en place de personnels ressources mobiles – pompiers volants - dans plusieurs départements ou des PIAL renforcés qui démantèlent les établissements médico-sociaux alors qu'aucun gouvernement n'a recréé tous les postes de RASED supprimés entre 2007 et 2012.

Il s'agirait de renforcer le pôle ressource afin de modifier les modalités d'intervention des personnels des réseaux tout en les transformant en conseillers-experts de la difficulté scolaire. Ainsi, *« le RASED doit être pleinement valorisé dans son rôle de conseiller, de pourvoyeur de ressources didactiques et pédagogiques et disposer d'un accès à des outils numériques lui permettant d'optimiser le temps dont il dispose. La part de l'action préventive conseillée aux enseignants en charge de classe doit y occuper une place significative »*

La prise en charge des élèves ne devrait plus être la mission prioritaire des RASED et les auteurs du rapport comptent sur le renouvellement des personnels via le CAPPEI (qui par ailleurs devra faire disparaître encore davantage les distinctions entre les différents modules) pour modifier le fonctionnement des RASED.

« En cas d'intervention auprès de l'élève, la démarche utilisée par l'enseignant spécialisé ainsi que les outils utilisés doivent être explicités à l'enseignant de la classe, la prise en charge doit pouvoir se dérouler dans la mesure du possible au sein de la classe à ses côtés et permettre au premier responsable de l'élève d'ajuster sa pratique pour pouvoir apporter les prolongements nécessaires lorsque son collègue spécialisé n'est pas présent. »

Alourdissement des obligations de service... pour astreindre à la participation des constellations ... et être « pairs experts »

Le rapport propose d'*« inclure dans les obligations réglementaires de service (ORS) des maîtres spécialisés du RASED une participation à hauteur de six heures minimum aux formations de proximité dans les circonscriptions »*.

Jusqu'à présent, les membres de RASED ne sont pas soumis aux 18h d'animations pédagogiques. Le rapport propose donc d'en imposer une partie et que ces collègues prennent part à la formation et l'évaluation par les pairs prévus dans le Grenelle du ministre qui décline l'accompagnement PPCR.

« Il est important que les maîtres spécialisés participent aux formations de proximité, puissent être intégrés aux constellations du plan mathématiques et/ou français (...) Ce cadre commun sera propice à une réflexion et une analyse de pratiques collectives et favorisera l'échange, le croisement de regards, l'apport d'éléments concrets propres à diversifier la pédagogie pratiquée. Dans ce cadre réglementaire nouveau il serait sans doute également plus facile de confier des séquences de formation à des maîtres spécialisés pour faire valoir leur expertise auprès de leurs collègues. »

Pilotage par l'évaluation...

« Afin de permettre aux équipes d'effectuer une auto-évaluation plus précise de leur action et de ses effets en matière d'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, il serait utile qu'au niveau de chaque département puisse être organisé un plan pluriannuel d'audits participatifs conçu par l'IA-DASEN et mené en concertation étroite avec les équipes auditées. L'auto-évaluation pourrait concerner tout le pôle ressource. »

A l'instar des évaluations d'écoles, le rapport propose d'instaurer des auto-évaluations des pôles ressources sur le même fonctionnement avec des audits et évaluateurs extérieurs (IEN, conseillers pédagogiques, directeurs d'école, psychologues de l'éducation nationale, maîtres formateurs, enseignants spécialisés, de représentants des partenaires...)

...et renforcement des pôles ressources inscrits dans le cadre des PIAL

« Le pôle ressource ainsi élargi pourra s'affirmer encore davantage comme collectif pluridisciplinaire, comme ingénieur de formation et, du fait de la structuration de l'action des PIAL sur les deux degrés d'enseignement, comme garant d'une cohérence de parcours plus affirmée sur l'ensemble du cursus des élèves. »

Une partie du rapport et des préconisations centrées sur la formation de tous les personnels....

S'appuyant sur la refonte des réseaux d'Education Prioritaire et sur les dispositifs « plus de maîtres que de classes », le rapport met en avant la co-intervention et le co-enseignement comme élément clé de l'évolution des RASED.

Les plans « mathématiques » et « français » sont également présentés comme outils pour permettre aux enseignants en classe de se centrer sur les fondamentaux et de développer un plan de perfectionnement didactique et pédagogique.

Les formations par constellations seraient un des éléments permettant aux enseignants d'apprendre à remédier aux difficultés des élèves évitant à ces derniers des prises en charge RASED.

...pour que les prises en charge se fassent par les enseignants dans leur classe

Pour les auteurs du rapport, *« la dynamique à impulser induit une transformation du système scolaire pour y accueillir la diversité des besoins individuels et n'est pas sans incidence sur la formation de l'ensemble des enseignants »*

Dans la continuité de la mise en place du module de formation initiale sur l'école inclusive mis en place en cette rentrée 2021, le rapport insiste sur la nécessité d'une *« formation initiale et continue de tous les enseignants davantage axée sur l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire. »*

Les préconisations du rapport s'articulent totalement avec les mesures du Grenelle du ministre Blanquer. Par l'accompagnement et l'évaluation permanents et culpabilisants, le ministre souhaite que l'école devienne son propre recours, chaque enseignant devant gérer toutes les situations au sein de sa classe, les RASED se transformant définitivement en membres du pôle ressource qui auraient pour vocation de former, de conseiller et d'accompagner notamment via la co-intervention leurs pairs.

Le SNUDI-FO revendique la création massive de postes afin que chaque RASED soit complet pour 800 élèves et que tous les postes supprimés depuis 2007 soient recréés.

Il exige le retour des prises en charge des élèves et l'abandon de la politique d'évaluation - accompagnement PPCR des personnels du Grenelle du ministre Blanquer.

Montreuil, le 20 octobre 2021